L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI 6 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, rue Lafayette, entre Camp et Magasins—Café.

Par O. Valeton, au Nos 55 et 57 rue des Magasins—Raisins et limons.

Par Hoffman, Marks & Co. aux No 26 de la rue de Chartres—Linge de clientele, lingerie de messieurs, chapeaux, casquettes et sacs.

Par Vincent & Co.—Marchandises sèches, étrangères et du pays.

ATTENTION!

Café. Café. Café.—Voir l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Jeudi, 6 Novembre 1873.

OPÉRA. Les Huguenots, grand opéra de Meyerbeer.

ACADÉMIE.—The Child Stealer, drame.

FRANCE.

LA QUESTION GOUVERNEMENTALE.

L'Assemblée nationale s'est réunie, hier, à Versailles, et a écouté la lecture du message du maréchal Mac Mahon qui fait sentir la nécessité de constituer un pouvoir plus fort pour rétablir la confiance et défendre la société.

Après la lecture de ce message qui a été fort applaudi par la droite, motion a été faite de conférer au maréchal Mac-Mahon le pouvoir Exécutif pour 10 années. M. Eschasseriaux a demandé l'appel au peuple.

M. de Goulard a demandé l'urgence pour la motion de la droite. M. Thiers et M. Dufaure s'y sont opposés en vain, et le second a fait une motion qui a été rejetée par 362 contre 348.

On trouvera dans nos dépêches de la quatrième page le message du maréchal Mac-Mahon et les détails de la discussion qui a suivi.

Réduction de la Dette de la Ville.

Dans la dernière séance du Conseil, le maire Wiltz a communiqué aux administrateurs un plan pour la réduction de la dette municipale. Par ce plan la dette, qui s'élève aujourd'hui à $22,245,978, serait réduite à $13,817,997, et les intérêts qui sont de $1,329,313 seraient réduits à $829,079 18. La mesure est importante et vaut la peine qu'on l'examine. Nous avons toujours pensé nous-même qu'il faudrait en venir là non seulement pour rétablir le crédit de la ville mais encore pour faire un acte de justice commandé par la raison et la morale. Réduire la dette, c'est véritablement faire cesser le brigandage mis en pratique par des hommes qui n'avaient rien et qui gouvernaient contre ceux qui avaient quelque chose et qui ne gouvernaient pas; réduire la dette, ce n'est pas rendre le bien qu'on a pris et qui ne reviendra pas à ceux qui l'ont perdu, mais c'est empêcher seulement qu'on ne prenne le reste ou qu'on ne dépouille entièrement ceux auxquels il reste encore quelque chose. Voilà ce que c'est que la réduction de la dette.

Mais pour faire un acte de justice, il ne faut pas employer des moyens qui soient injustes; il ne faut pas pour sauver les uns perdre les autres ou faire de nouvelles victimes. Tout le monde est d'accord à cet égard. Nous avons, quant à nous, posé un principe régulateur en cette matière et d'après lequel toute dette qui n'a pas été contractée dans l'intérêt de la ville ou de l'Etat doit être abolie.—On sent bien que nous ne pouvons ici prendre la défense du droit des fripons contre le droit des honnêtes gens. Piller un pays légalement, ce n'est pas moins le piller, et pour faire cesser le pillage il faut nécessairement mettre un terme au droit en vertu duquel le pillage a été organisé. Un droit pareil ne peut avoir de base que dans l'impuissance de ceux qui le subissent; il tombe le jour même où la force lui manque pour être appliqué.

Nous paraissons être arrivés au moment où ce droit, qui est celui du plus fort, doit tomber parce que non seulement il n'a plus d'appui ni de soutien, mais encore parce que sa base principale lui fait défaut. La source des revenus a tari; on ne peut rien tirer de rien, et sous ce point de vue la propriété a été détruite. Par quoi a-t-elle été détruite? par la dette. Comment pourra-t-elle se relever? par l'abolition ou une grande réduction de la dette. Cela est clair; cela est incontestable, et cela nous ramène au plan de réduction dont il s'agit. D'après ce plan, la dette ne serait plus estimée qu'à sa valeur actuelle, c'est-à-dire que la ville ne serait plus asservie à un payement d'intérêt qui n'est pas en rapport avec la dépréciation des titres de rente. Chaque titre de rente a son prix sur le marché; pourquoi la ville le payerait-elle plus qu'il ne vaut, c'est-à-dire plus qu'il n'est coté?

Plusieurs de ces titres valaient beaucoup plus avant l'avènement de l'ordre radical et ces titres viennent d'une époque où le pillage légal n'était pas constitué en principe comme aujourd'hui. Ils ont perdu comme toutes les autres propriétés et nous ne voyons pas pourquoi ils pourraient échapper à la baisse plutôt qu'un lot de terre, une maison ou tout immeuble de quelque nature qu'il soit. Le rentier n'a pas défendu le propriétaire; au contraire, il a vécu et il vit à ses dépens depuis cinq ou six ans; le propriétaire n'a donc pas aujourd'hui à défendre le rentier et c'est au tour du rentier à payer comme le propriétaire. Il ne faut donc pas exciper de la légitimité de ces titres. Quelque légitimes qu'ils puissent être ils ne peuvent l'être plus que le toit qui abrite encore l'orphelin à son berceau ou le vieillard s'acheminant vers la tombe.

Cette égalité de légitimité admise, ainsi que la valeur de notre principe en matière de dette, le tableau de réduction communiqué au Conseil de ville par le maire Wiltz est tout à fait acceptable, à une exception près dont nous parlerons, parce que l'équité le commande. Cette exception concerne plus des trois quarts de la dette constituée en 5 p. 0/0. Cette dette s'élève actuellement à $1,729,400: par la réduction générale fondée sur la baisse des valeurs courantes, elle ne serait plus que de $881,994, puisqu'elle se vend à 51, terme moyen. De toutes les dettes, c'est celle qui perdrait le plus, car il n'y en a pas une dont la cote soit aussi faible. Mais nous nous hâtons de dire que cette cote n'est pas une baisse. Elle est le prix primitif. Ce prix a même haussé et non baissé. Pourquoi? Parce que sur ce chiffre de $1,729,400, il y a près de $1,400,000 qui proviennent de l'achat des Water-Works par la ville.

L'usine fut achetée en bons de $100, la ville ne pouvant payer différemment et ses bons ne portant que cinq pour cent d'intérêt jusqu'au payement du capital, après un laps de 25 années. L'intérêt ayant été servi déjà pendant trois ans, il reste encore 22 ans à courir, ou 22 ans pendant lesquels l'intérêt au 5 pour cent devra être payé semestriellement. Par conséquent la valeur des bons a fait plus que se maintenir; ils se sont vendus jusqu'à 35 et maintenant ils sont encore au-dessus du prix d'émission d'intérêt, puisqu'ils sont à 51.

La bonne tenue des bons des Water-Works s'explique facilement par leur origine. Ils ne proviennent pas d'emprunt, mais d'une dette contractée pour une valeur acquise et qu'il faut payer, la ville ne pouvant, pas plus qu'un particulier, avoir les choses pour rien. Si elle doit $1,400,000 pour l'usine dont il est question, elle a au moins cette usine et elle en tire un revenu bien supérieur à l'intérêt qu'elle paye. C'est donc là une dette légitime et conforme au principe que nous avons posé, de ne donner rien pour rien et de ne s'endetter que pour ce qui profite. Si toutes les dettes de la ville ressemblaient à celle-ci, la ville serait immensément riche, puisqu'elle aurait des valeurs représentatives et productives pour tout ce qu'elle doit.

La dette contractée pour l'achat des Water Works est donc sacrée et à l'égal d'un prix de vente. Elle est affectée du privilége de l'ancienne compagnie, et si la ville voulait modifier le titre de la compagnie, chaque actionnaire pourrait intenter à la ville un procès qu'elle perdrait infailliblement. Du reste, elle pourrait se libérer de son obligation en rendant l'usine des Water Works à la compagnie qui est prête à la reprendre à des conditions de forme très avantageuses pour le public. Nous reviendrons incessamment sur cette question de réduction de la dette municipale, qui est bien certainement une des plus importantes de ce temps-ci.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—C'est aujourd'hui que les habitués de l'Opéra sont invités à souhaiter la bienvenue aux artistes de notre nouvelle troupe d'opéra. Pour peu que le temps redevienne favorable nous nous attendons à voir la salle comble, en dépit de la dureté des temps, car c'est une tradition à laquelle tout amateur de bonne musique voudra rester fidèle. Nous avons déjà indiqué les noms des artistes qui doivent débuter et il ne nous reste qu'à donner rendez-vous à l'Opéra à nos lecteurs et à nos lectrices. Rappelons que la représentation commence à sept heures.

MEUBLES FINS ET ORDINAIRES.—On verra plus loin une annonce de M. P. Mallard, dont tout le monde connaît le brillant établissement rue Royale, 53 & 55. M. Mallard a compris, avec raison, que, dans ce temps de débâcle, il devait ajouter une base nouvelle à à ses affaires, et ne plus compter exclusivement sur la plus riche clientèle. Il aura donc désormais dans son magasin et ses vastes dépendances, des ameublements ordinaires à des prix on ne peut plus modérés. La fabrication de ces meubles à bon marché n'en sera pas moins supérieure et les matériaux n'en seront pas moins de première qualité. Voyez l'annonce où plusieurs prix sont indiqués.

NOTICE D'ASSESSEMENT.—Nos 150 et 151. Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de D. J. Fleury et de Richard England—Payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association" de la Louisiane, rue du Camp No 19.

☞ Pardessus et Costumes de jeunes garçons et d'enfants, chez B. T. Walshe, 110, Canal. ☜

LA GELÉE AUX ATTAKAPAS.—Nous lisons dans le numéro du 29 octobre du *Cotton Boll*, de Vermillionville:

Nous avons eu, la nuit dernière, une gelée plus que blanche; il y avait une ligne de glace sur l'eau qui se trouvait dans des vases séjournant ordinairement dans les cours.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Procès Socha & Co.

Cet interminable procès a été continué, hier matin, devant la Cour Criminelle. M. Field, pseudo-avocat général de l'Etat, avait préparé ses batteries à l'avance et il a ouvert le feu, en introduisant la tendre moitié de Schonhausen, une blonde sirène, ex-habitante de l'ex-Palais de Cristal, au temps de sa splendeur.

La compagne d'infortune du complice de Socha, s'est assise majestueusement sur le banc des témoins et a fait la déclaration suivante, malgré les protestations des avocats de la défense, messieurs Rogers et Dalsheimer:

Elle est venue en cour de son plein gré et sans contrainte, parce que, sachant que Socha est aussi coupable que son mari, elle ne veut pas que l'un soit condamné sans l'autre.

Elle ne se trouvait pas au Palais de Cristal, dans la nuit où Keith a été dépouillé; mais le lendemain matin, Haberlin est venu voir son mari chez elle, au No. 47 de la rue Dauphine. Schonhausen lui a remis un billet de banque de $1,000.

Haberlin lui a demandé quelle serait sa part. Schonhausen a répondu $250. Le premier a dit alors qu'il ne fallait pas parler de ce partage à Socha, et tous les deux sont sortis pour aller chercher de la monnaie chez un changeur.

Après l'arrestation de son mari et son incarcération, Socha a visité celui-ci à la prison de paroisse et lui a demandé d'avouer que lui seul,—Schonhausen,—était coupable, lui promettant, s'il consentait, de lui obtenir son pardon.

Socha s'est plaint aussi de ce que Schonhausen ne lui avait rien dit du billet de $1000. Il a dit que s'il avait eu connaissance de ce fait, il aurait fait partir Keith pour St. Louis.

Le témoin a déclaré, en terminant, qu'elle n'avait dit que la vérité et, que son seul but était de dévoiler tout le secret, puisque Socha prétendait que son mari était le seul coupable.

Après Mdme Schonhausen, l'illustre Schonhausen lui-même, a été conduit au banc des témoins; mais, les avocats de la défense ont protesté et le juge Abell leur a donné raison. Schonhausen ne pouvait pas servir de témoin après avoir été condamné. Pour que son témoignage fût valide, il fallait qu'il fût gracié.

Une véritable dispute s'est engagée alors entre les hommes de loi des deux parties, à tel point, qu'on a pu croire un moment, qu'oubliant le respect dû à la majesté de la justice, ils allaient se jeter à la tête des livres et des encriers. Heureusement, cependant, ils ne se sont jetés que des phrases à la face, et, après avoir crié et gesticulé comme des fous, pendant plus d'une heure, ils se sont arrêtés, à bout de respiration.

M. Hart a été le second témoin. Il a déclaré que Socha était venu à son bureau, après que Haberlin et Schonhausen avaient obtenu du change pour leur billet de $1000, et qu'il lui avait demandé des détails sur cette transaction. Il a refusé d'en donner, parce que toutes les affaires qu'on lui porte sont strictement confidentielles.

La liste des témoins à charge étant close, les avocats de la défense ont appelé le juge Staës, de la Seconde Cour Municipale, qui a déclaré qu'il connaissait Haberlin depuis dix ou douze ans, et qu'il l'avait toujours considéré comme un honnête homme. Le juge Staës ne sait rien relativement à Socha.

Deux autres témoins assurent que Haberlin est un honnête homme et qu'il jouit d'une bonne réputation. Deux autres encore, disent autant de Socha.

La femme Hansley, qui a été employée au Palais de Cristal, a déclaré qu'elle se trouvait dans l'établissement le soir où Keith a été dépouillé. Socha s'est tenu jusqu'à une heure et demie du matin dans l'appartement au rez-de-chaussée.

Mme Schonhausen demeure dans la même maison que la femme Hansley. Elle a dit à celle-ci que si son mari devait être condamné, elle ferait condamner aussi Socha et tous les autres.

Questionnée par M. Field, elle a dit qu'elle ne savait pas ce que Socha avait pu faire après son départ.

M. Kathman, le dernier témoin examiné hier, a dit que Socha avait été avec lui à la banque Germania, pour toucher un check de $75. Ce montant lui était dû par Socha pour la caution qu'il avait signée.

C'est probablement lui, qu'un officier du service secret a pris pour Keith.

La Cour s'est ajournée alors et le procès sera continué ce matin.

Clinton dans un guêpier.

Le pseudo-juge Hawkins de la cour de fabrique radicale, dite Supérieure, a lancé une injonction contre le sieur Clinton, pseudo auditeur de l'Etat, pour le forcer à payer aux différents juges de district le salaire mensuel qui leur est dû.

Il paraît que Clinton est économe.... pour les autres; mais, il a eu le tort de se mettre à dos tout son parti.

Il a pris ses amis les radicaux par leur seul côté sensible, la bourse. Qu'il prenne donc garde, ou ils lui feront payer cher sa parcimonie.

Un voleur des plus hardis.

Hier matin, l'honorable juge Gernon, présidant la Cour municipale du Premier District, a condamné un malheureux quidam, qui avait eu le tort de commettre quelque méfait, à payer la somme de $7 50 pour pénitence.

Le personnage, confus et repentant, a tiré sa bourse et a compté au greffier Tucker sept dollars et cinquante cents, puis, il s'est retiré, pourvu d'une absolution pleine et entière.

Mons Tucker a posé l'argent sur son bureau et s'est remis à écrire avec énergie, étant fort occupé dans le moment.

Un voleur, qui avait suivi des yeux tout ce manége, s'est approché sur la pointe des pieds et a enlevé lestement les $7 50 sous le nez même du greffier.

On voit d'ici la tête de ce fonctionnaire, lorsqu'il a voulu reprendre son argent.

Arrestation d'un Kuklux nègre.

Cain Sartain, qui s'est mis à la tête d'une bande de nègres pour attaquer le *Frank Pargoud*, à "Goodrich Landing" il y a plus d'une semaine, a été arrêté par un député-marshal des Etats-Unis, nommé Monday, et conduit devant la Cour du commissaire Weller.

Cain Sartain, qui appartient à la clique de Kellogg, est un bandit de la pire espèce. Il se croit tout permis, depuis qu'on lui a dit que le gouvernement usurpateur de son maître était soutenu par les bayonnettes fédérales.

Ce digne africain s'imaginait bonnement qu'il pouvait prendre un bateau d'assaut, parce qu'un officier du bord avait osé refuser de lui faire servir à boire dans la cabine des passagers. Il faut espérer qu'on lui donnera ce qui lui sera profitable.

Incendie.

Vers minuit, avant hier soir, pendant qu'il pleuvait à torrents, un agent de police, qui s'était blotti dans l'embrasure d'une porte, au coin des rues Levée et St-Joseph, a entendu crier au feu. Il s'est rendu aussitôt au No 226 de la rue Levée, d'où l'alarme avait été donnée, et il s'est aperçu que le feu avait pris au second étage de la maison.

Appelant deux pompiers, qui demeurent dans le voisinage, il a monté les escaliers avec eux, et guidé par la fumée, a pénétré dans une chambre, où il a trouvé une femme à demi-nue, couchée sur un méchant grabat enveloppé par les flammes.—Un petit enfant se tenait debout à côté d'elle poussant des cris de détresse.

Quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre ce commencement d'incendie. La femme, qui se nomme Mary Doyle, a été grièvement brulée aux bras et à la poitrine. On l'a transportée à l'Hôpital de Charité, mais on a peu d'espoir de la sauver.

On explique ainsi l'accident; la malheureuse femme, étant ivre, a renversé sur son lit une lampe allumée, pleine d'huile de pétrole, et le feu s'est communiqué à son matelas.

Sans l'arrivée de l'officier de police, elle aurait été brûlée vive.

Coup de pistolet.

Hier soir, vers huit heures, un homme dont le nom est inconnu, a tiré un coup de pistolet, sans provocation aucune, sur le cocher d'un char de la ligne de Jefferson, portant le No 2, et l'a atteint à la joue droite. La blessure est très grave, mais elle n'est pas mortelle.

Le malheureux, qui se nomme John Daveron, a été conduit à l'hôpital de Charité et son agresseur s'est enfui.

TEMPÉRATURE.—5 Novembre 1873. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	70	21
12 M.	68	20
3 P. M.	68	20
6 P. M.	68	20

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS A BORDEAUX.

BORDEAUX, 14 octobre.

On lit dans la *Gironde*:

"Le maire de Bordeaux, l'administration municipale et un grand nombre de membres du Conseil ont été reçus, aujourd'hui, dans les salons de la préfecture, par M. le ministre des travaux publics.

"M. Emile Fourcand, au nom de la municipalité bordelaise, a exprimé sa satisfaction de voir que M. le ministre se rendait dans notre ville pour étudier par lui-même les questions, si importantes, du dévasement de notre port, de l'amélioration des passes du fleuve et des travaux des docks.

"M. le maire a ajouté que la ville de Bordeaux, par son dévouement patriotique, son amour de l'ordre et du travail, était digne de cette sollicitude pour ses intérêts maritimes, qui sont un des principaux éléments de sa prospérité.

"M. le ministre a répondu qu'il laissait à ses collègues du cabinet les questions qui touchent plus spécialement à la politique; mais convaincu que sous tous les gouvernements, il faut travailler, améliorer ce qui existe, il s'était réservé cette tâche plus modeste, mais non moins utile, de donner une impulsion aux grands travaux qui peuvent relever le pays.

Il a voulu voir et étudier sur les lieux les questions qui touchent aux intérêts maritimes de Bordeaux. Partisan du libre échange, il fera tous ses efforts pour en développer l'expansion en facilitant les transactions entre les peuples. C'est sur ce terrain qu'il s'est rencontré plusieurs fois déjà avec le maire de Bordeaux et c'est dans cette pensée qu'il est venu visiter notre cité.

L'*Indépendant de Saintes* publie le texte d'une adresse aux députés de la Charente-Inférieure, qui se couvre de signatures dans la Saintonge.

Nous y lisons que les populations de la Charente-Inférieure éprouvent une répulsion invincible pour toute restauration de l'ancien régime, et qu'elles sont exclusivement attachées au drapeau tricolore, et, comme vient de l'écrire M. Thiers, "à toutes les choses dont il est l'emblème."

D'après les renseignements qui offrent toute authenticité, dit le *Gaulois*, les signataires de la dépêche dont il a été question au procès Bazaine et qu'on attribuait à M. de la Guéronnière, seraient M. Fleury et M. Bouré, l'un ambassadeur de l'empire à Constantinople, l'autre à Saint-Pétersbourg.

—L'Espagne a annoncé une modification dans ses tarifs douaniers. A dater du 1er novembre prochain, tous les produits espagnols exportés, devront payer un droit de 5 0/0. Le gouvernement espagnol a également fait savoir que les limites douanières se trouvaient reculées sur celles des territoires occupés par ses armées, et que les marchandises entrant en Espagne par leurs lignes, auraient à payer les droits, comme elles le faisaient précédemment aux Pyrénées.

LES NOUVEAUX CURÉS DE GENÈVE.—Nous lisons dans la *Patrie*:

MM. Charles-Hyacinthe Loyson, Fortuné Chopard et Martin Hurtault, élus curés à Genève par 1,300 libres-penseurs, ont prêté serment avant-hier devant le conseil d'Etat. M. Vautier, protestant et président du conseil d'Etat, leur a adressé une allocution. Dimanche prochain, les nouveaux curés seront installés et les derniers vestiges du culte catholique auront disparu de Genève.

Un autre journal donne le texte du serment qui a été prêté à Genève, conformément à l'article de la loi du 8 septembre 1873, par MM. Loyson, Chopard et Hurtault, élus, dimanche dernier, curés de la paroisse de Genève:

Je jure devant Dieu de me conformer strictement aux dispositions constitutionnelles et législatives sur l'organisation du culte catholique de la république et d'observer toutes les prescriptions des Constitutions et des lois cantonales et fédérales.

Je jure encore de ne rien faire contre la sûreté et la tranquillité de l'Etat; de prêcher à mes paroissiens la soumission aux lois, le respect envers les magistrats et l'union avec tous leurs concitoyens.

—Le bruit court à Berlin que la reine douairière de Prusse perd plus de 700,000 thalers par la faillite de la fameuse banque berlinoise Quistorp. On parle encore d'un autre prince de la maison royale qui serait engagé pour de plus fortes sommes. Les feuilles viennoises disent qu'on commence à comprendre pourquoi la Banque de Prusse avait daigné intervenir à deux reprises dans une entreprise qui était condamnée à sombrer.

—La propriété foncière à Paris:

Les doléances des architectes, constructeurs, entrepreneurs et autres industriels qui vivent du bâtiment vont *crescendo*, et nous entrons dans une double période politique et climatérique telle qu'il n'est pas permis de supposer qu'elles vont avoir une raison de prendre fin. Nous avons voulu nous rendre compte de la valeur de ces plaintes en recherchant quelle avait été, pendant le 1er semestre de 1873, l'importance des ventes de terrains à bâtir. On sait qu'il y a quelques années les terrains manquaient aux constructeurs. Voyons donc où nous en sommes aujourd'hui.

Pendant le premier semestre de cette année, il a été vendu dans les vingt arrondissements de Paris réunis, cent trente-quatre lots de terrains, savoir: Dans le 1er arrondissement, 0; dans le 2e, 1; dans le 3e, 1; dans le 4e, 0; dans le 5e, 9; dans le 6e, 1; dans le 7e, 6; dans le 8e, 15; dans le 9e, 6; dans le 10e 1; dans 11e, 20; dans le 12e, 11; dans le 13, 6; dans le 14e, 8; dans le 15e, 56; dans le 16e, 22; dans le 17e, 8; dans le 18e, 6; dans le 19e, 8; dans le 20e, 13.

On voit que c'est là un bien maigre résultat pour une ville comme Paris, et si le proverbe "quand le bâtiment va, tout va" doit être pris à la lettre, nos autres industries ne doivent pas beaucoup prospérer.

Il y a cependant cette remarque à faire, c'est qu'en dépit de toutes les circonstances désastreuses que nous traversons, les cours n'ont pas subi une baisse appréciable et les terrains sont aussi élevés de prix en 1873 qu'en 1866.

—Nous avons, à plusieurs reprises, parlé d'un vol de 400,000 fr. de diamants, commis rue Scribe, 2, à la taverne Wells, et annoncé que la justice avait fait arrêter le volé, M. Edward Peake, qu'elle soupçonnait d'être son propre voleur.

M. Peake a refusé de faire aucun aveu. Nous ne nous étonnons pas maintenant qu'il n'ait cessé de repousser avec énergie l'accusation portée contre lui....

Le juge d'instruction vient de reconnaître qu'il était innocent, et que M. Peake a été mis en liberté avant-hier.

Reste à trouver le vrai coupable; si on ne le découvre pas, ce ne sera pas la faute de la police de sûreté.

—Nous traduisons littéralement cette phrase de Suétone.

"Lorsque Vespasien fut édile, Caligula le fit couvrir de boue, un jour qu'il n'avait pas fait balayer les rues à son gré."

Le moyen était un peu prompt, mais Rome passait pour être d'une propreté!...

LA FAMILLE DU MARÉCHAL BAZAINE.—Voici quelques détails rétrospectifs sur la famille du maréchal, qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs:

C'est à la fin du siècle dernier que vivait à Lessy, près de Metz, une famille de propriétaires-cultivateurs du nom de Bazaine. L'un des membres de cette famille, Bazaine (Pierre), était un homme savant, un mathématicien distingué. Il se maria dans son pays et vint à Paris, où au bout de quelque temps il eut la position de professeur de géométrie à l'Athénée. Plus tard, il obtint sa retraite; il alla en jouir près de son pays natal, à Bienod, village voisin de Pont-à-Mousson: il y mourut en 1868.

Pierre Bazaine eut trois filles et trois fils.

L'un des fils, à sa sortie de l'Ecole polytechnique, fut placé dans l'administration des ponts et chaussées.

Le deuxième fils se destinait à la profession d'imprimeur; mais il mourut jeune.

Le troisième fut un militaire assez distingué, et qui mourut au service. Il laissa trois enfants, deux fils et une fille. L'aîné est cet ingénieur en chef distingué, à qui Napoléon III remit la croix d'officier de la Légion d'Honneur en 1861, lors de la création de la ligne de Montargis à Nevers. "Vous venez de faire une ligne utile au pays, lui dit l'empereur, et votre carrière compte de nombreux et importants travaux. Vous êtes frère du *général Bazaine, l'un de mes bons généraux*; c'est avec plaisir que je vous donne la croix d'honneur."

A cette époque l'aîné des Bazaine comptait plus de trente années de services consacrés à la construction des chemins de fer en France.

Sa sœur avait épousé M. Clapeyron, ingénieur en chef des mines et membre de l'Institut.

Le troisième enfant est Achille Bazaine, né à Versailles, et qui passa sa jeunesse avec sa mère, son frère et sa sœur, à Paris, dans un appartement assez modeste de la rue du Cherche-Midi. Malgré cela, la famille allait de temps à autre passer les vacances à Bienod, jusqu'au moment où les enfants durent songer à entreprendre une carrière.—Les états de service du maréchal, que tout le monde a lu depuis le commencement du procès, nous dispensent de suivre Achille Bazaine depuis son entrée au service militaire.

—Le comte de Chambord en est pour ses frais de manifestes et de lettres à Rodez, à Francheu et autres gentilshommes.

Impossible de s'entendre sur la question du drapeau. Nous espérons, entre parenthèses, que quelque camelot du boulevard nous résoudra cette question pour nos étrennes, à la façon de la célèbre *question romaine*.

En attendant, le drapeau a tout fait échouer.

On ne dira plus désormais de quelqu'un qui ne réussit pas:

—Il a remporté sa veste.

Mais:

—Il a remporté son drapeau!

—La fusion ne pouvant plus se développer dans la politique s'incarne dans la nouveauté.

Le *Domino* nous annonce l'apparition du fichu national:

Rien de plus joli, de plus coquet, de mieux porté—une merveille enfin! C'est une petite cravate tricolore—mais avec si peu de blanc que rien.

Ces dames, elles aussi, veulent protester contre le fameux drapeau!

Et puis, ça va si bien au teint!

Vous verrez que, cet hiver, le fichu national sera très à la mode—surtout parmi nos patriotiques bourgeoises.

Tout le monde s'y met.

—On écrit de Bogota, qu'on vient de découvrir au Pérou une stèle monumentale portant une inscription de huit lignes écrites en caractères phéniciens très bien conservés.

Ce monument aurait été élevé par une petite colonie d'habitants de la Sidonie, en l'an IX ou X du règne de Hiram, contemporain de Salomon, soit dix siècles avant l'ère chrétienne.

D'après l'inscription, ces individus, embarqués au port d'Aziongaber (Boy-Akuba), auraient navigué pendant douze lunes (douze mois), au large de la terre d'Egypte (d'Afrique); entraînés par les courants, ils auraient débarqué à Guayaquil, dans le Pérou. La pierre porte les noms des voyageurs.

LE ZÈBRE ET L'ANE.—M. Charles Lévêque a écrit, dans un des derniers numéros de la *Revue des Deux-Mondes*, un très joli article où il traite du sens du beau chez les bêtes:

"On cite, dit-il à ce propos, une femelle de zèbre, qui refusait tout appariage avec un âne, et qui l'accepta dès qu'on l'eut peint des couleurs du zèbre."

L'estimable académicien feu Viennet eût fait sur cette remarque, une fable excessivement piquante, dont je vois d'ici la moralité:

C'est de vous qu'il s'agit, gens de la fusion,
Dans ce récit qui vous condamne.
Vous voulez que le roy, dans cette occasion,
Prenne les trois couleurs qu'aime la nation.
Il les prendra, sans faire de chicane (!),
Vous voilà satisfaits! mais point d'illusion:
Grattez le zèbre, il reste un âne.

A. T.... a laissé des mémoires... autant pour ses futurs lecteurs que chez ses anciens fournisseurs.

Peu de temps avant sa mort, un de ses amis lui demandait ce qu'ils contiendraient.

Entre autres choses neuves, répondit-il, une qui est incroyable, extraordinaire, inouïe!....

Laquelle donc?

—L'éloge des amis qui m'ont prêté de l'argent.

Comment on se fait une clientèle permanente.—Si vous ne vous êtes jamais servi du SAPOLIO, dès que vous irez chez votre épicier dites lui que vous en voulez une brique; celle-ci ne vous coûtera que dix cents. Revenus chez vous, parcourez la maison et à mesure que vous trouverez une tache dans la peinture, les meubles, les tapis, &c.,—que cette tache soit de la boue, de la graisse, du goudron ou toute autre chose servez-vous du Sapolio de la manière qui vous est indiquée; puis ramassez les objets en ferblanc et en cuivre, les cristaux, les fourchettes, les chandelières, nettoyez-les, faites-les reluire. Lorsque vous aurez fait tout cela une seule fois, les fils d'Enoch Morgan sauront positivement que leur Sapolio a une autre admiratrice qui ne l'abandonnera jamais.
5oct—lf,v&c.

Décédé à New-York, le 29 octobre 1873, HIPPOLYTE EMILE RIFFLARD à l'âge de 33 ans et 5 mois.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.—Sono invitati i membri della sud. Società ad intervenire quest' oggi 6 9bre, alle ore 4 P.M., al funerale di GENEROSO E. DELLA VALLE, d'anni 30, figlio del nostro socio G. DELLA VALLE. Il carro funebre partirà dall' ultima sua dimora No 227, strada San Claude, tra Dumaine et San Philippe.
Il Secretario, E. TROIS.

Bureau de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana—No 19 de la rue du Camp—Nlle-Orléans, 4 novembre 1873.—Les membres de cette Société sont informés de la mort de D. J. FLEURY, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1873; de la mort de RICHARD ENGLAND, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1873. Ils sont requis, sans autre avis, de se présenter aux bureaux de la société, No 19 de la rue du Camp, d'ici au 11 décembre 1873, à 4 heures de l'après-midi, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès.
2 nov—au 9 nov R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur, Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces, anglais et américains, TOILES CIRÉES à planchers, de tables et émaillées.—NATTES—1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisies.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c. CRIN, guimpe, peluche, &c., &c. 2nov—6mPP

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL........168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent Aux prix de New York.
18 sept—2mPP

MEUBLES FINS ET ORDINAIRES.
P. MALLARD,
53 et 55......Rue Royale......53 et 55
VIENT d'ajouter à son stock un bel assortiment de meubles ordinaires et, vu le mauvais état actuel des affaires, vendra tous ses articles à des prix d'un bon marché sans précédent.
Ainsi, on peut acheter, en ce moment, chez lui: Un ameublement de salon, 10 pièces, depuis $100. Un ameublement de salle à manger, depuis [illegible]. Un ameublement de chambre à coucher, depuis $75.
Le tout de fabrication supérieure et matériaux de première qualité.
N. B.—Travaux [illegible]

FREDERICKSON & HARTE,
PHARMACIENS et CHIMISTES
Au No 139 DE LA RUE DU CANAL, (Bâtisse Touro.)
2 nov—3—PP

Consulado de España en Nueva Orleans.
CON objeto de [illegible]
Nueva Orleans 4 Noviembre 1873. El Consul, CARLOS PIE.
5 nov—2t

AVIS [illegible] JEUDI 6 novembre, à sept heures [illegible]
Par ordre du Président, LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire adjoint.
4 nov—2t

☞ Ni le capitaine, ni le consignataire du brick italien "CAIRO," venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick.

☞ Le brick italien "CAIRO," venant de Bordeaux, est en déchargement au F. 17, Second District. Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.
Aucune réclamation ne sera allouée [illegible] faite et constatée sur la levée.
4 nov—3t T. BAILLY BLANCHARD Jr.

THE CLEARING HOUSE.
LE RESTE
Des marchandises avariées par l'eau au dernier incendie de la rue du Canal.
LINGE d'hiver,
LINGE, CHEMISES et CHAPEAUX de jeunes garçons,
Magnifiques CHAPEAUX castor et pilote,
PARDESSUS, TALMAS et PEA-JACKETS,
CHAPEAUX des dernières modes,
CASQUETTES drap, soie et fourrure,
CHEMISES de toile et LINGE de corps,
MALLES en cuir et en zinc, VALISES.
Tous ces articles ont été légèrement avariés par l'eau, au dernier incendie de la rue du Canal, et se vendront à 50 pour cent au-dessous du prix coûtant, au magasin de
M. COHAN, Nos. 10 et 20 de la rue du Canal.
4 nov—1m

Avis.
Les soussignés ont formé une société qui s'occupera d'achats et de ventes de coton, ainsi que d'affaires de commission en général, et sera connue sous le nom de ABY et SOULIGNY.
SAMUEL H. ABY, EDMOND SOULIGNY, 46, rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1873. 4nov—1t

TONNELLERIE. TONNELLERIE.
CIRCULAIRE.
Aux Négociants, aux Planteurs et aux Grocers de la Louisiane:
Nous, soussignés, maîtres-tonneliers de la Nouvelle-Orléans, nous formons une société protectrice, dans le but de vendre nos produits directement aux négociants, aux planteurs et aux grocers, et, si cela est possible, d'éviter de vendre à d'autres maîtres-tonneliers, qui se disent tonneliers et par lesquels quelques-uns d'entre nous ont subi de fortes pertes, par suite de non paiement, par les crédits, des marchandises que nous leur avions vendues et dont ils avaient, cependant, touché le montant. Nous avons loué le magasin No 21 de la rue Poeters, près de la rue Douane, et commencerons les affaires le mardi 4 novembre. Nous offrons aux acheteurs le plus vaste stock de tonnellerie qui ait jamais existé en cette ville, à savoir: boucauts pour le sucre, barils pour la mélasse, demi-barils et barillets, ainsi que des perches pour cercles de boucauts, de demi-barils et barillets. Le tout sera délivré sans frais de drayage et aux plus bas prix du marché. Nous avons choisi, parmi nous, M. J. Berbery, autrefois de la grande tonnellerie du "Sugar Ldg," pour directeur et vendeur, et M. Chas. R. Schopfer, pour trésorier.
Louis Haller, Henry Berkmeyer, Hilard Ohnmacht, W. Schulinghamp, Jacob Werner, Fred. Nicolaus, Michel Dieque, Ch. R. Schopfer, Anthony Hils, R. J. Berbery.
2 nov—1m

Mme SOPHIE,
12 RUE BARONNE au premier, (UP STAIRS)
A L'HONNEUR d'annoncer aux dames qu'elle fera LUNDI, 3 novembre, et les jours suivants, l'ouverture d'un [illegible] CHAPEAUX FRANÇAIS, FLEURS, PLUMES et VELOURS de toutes nuances.
Aussi—De très jolis Costumes Mandarins, en crêpe de Chine et gros grain.
Le tout à des prix très modérés.
Les ordres pour robes sont exécutés dans un bref délai. 2 nov—1m—Ma.J.S.

Changement de Local.
C. CAVAROC & SON ont transféré leurs bureaux et leur magasin du No 6 Exchange Place au No 26, rue Decatur (Vieille-Levée), entre les rues Douane et Bienville. 30 oct—1m

Demande d'Emploi.
UN COCHER récemment arrivé de France et pouvant fournir de très bonnes recommandations, désirerait trouver de l'emploi. S'adresser par lettres aux bureaux de l'ABEILLE, aux initiales J. D. 2nov—2t

On Demande
SIX excellents OUVRIERS BOTTIERS.
Dix OUVRIERES pour chaussures de dames. Ils recevront les meilleurs gages. S'adresser au Nos 48 et 50 de la rue du Canal. 2 nov—3t

DENTISTES.

Avis de Dentiste.
Le Dr. A. F. McLAIN annonce à ses clients et aux personnes qui ont besoin de ses services, qu'il est revenu du Nord et qu'on le trouvera au No. 16 de la rue Baronne, au premier. 1oct—3m

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.
Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1oct—6mPPMa.J.S.

Grande amélioration dans l'Art du Dentiste
Un ratelier de DENTS de la machoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Rempart, Encoignure Canal.
Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base [illegible]
Extraction de dents avec le chloroforme.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.
Venez voir la nouvelle base.

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.
Le Dr. L. SUPERVILLE, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles si naturelles qu'on ne s'aperçoit pas du changement. Prix modérés et travail consciencieux. 20 fév—1an

Révolution! Révolution!
LES DENTS!
$20........les Rateliers........$
—Prix ordinaire $60—
LE Dr. GEO. F. MALONEY, No 158 de la rue du Canal, près la rue Rampart,
[illegible] premier prix à la Foire de l'Etat. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur.

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
197.......Chartres Street.......197
Entre Dumaine et Ste. Anne.
2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.
SPÉCIALITÉS pour Noces [illegible], Gâteaux et Pyramides [illegible]
Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés.

Cigares, Tabacs.
Cigares de la Havane et du Pays.
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.
Et un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par
ED. L. ZELL,
Coin des rues Canal et Carondelet.
14 déc—1an

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 53
Manufacture à Vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
16 mars—1an Nouvelle-Orléans.

B. T. Walshe,
No 110......RUE DU CANAL......No 110
(Près de la rue St-Charles)
OFFRE, cette semaine, des assortiments complets d'articles pour messieurs—LINGE DE CORPS, BONNETERIE, [illegible] GARÇONS et D'ENFANTS, en grande variété et importé récemment.
Le tout se vendra au plus bas prix du marché, au comptant.
Les acheteurs sont invités à venir examiner le Stock D'ARTICLES FRAIS D'HIVER [illegible] plus considérable que d'habitude.
B. T. WALSHE, No 110, rue du Canal.
N. B.—Les Checks certifiés sont considérés comme argent comptant. 2 nov—1m

BARRIÈRE.
Nous avons transporté notre stock à notre nouveau magasin,
No 17 de la rue Bourbon,
PRÈS CANAL.
Le local sera ouvert le 10 du courant. Nous serons heureux d'y recevoir nos amis et le public.
F. G. & C. W. BARRIÈRE. 2 nov—2t

J. A. WALSH,
FABRICANT ET RECTIFICATEUR D'ESPRIT,
Au No 225 de la rue Poydras.
A en magasin et vend, en quantités au gré des acheteurs, Grands vins, Eau-de-Vie de New-York, Whisky Bourbon, Gin, Genièvre de New-Orleans, Whisky Rye, [illegible] Mark Twain et Yosemite Valley.
Le tout est offert au commerce aux prix les plus raisonnables.

TONNELLERIE.
Société de Protection des Maîtres Tonneliers.
Bureau et magasin de vente, No 21, rue Poeters, près Douane, Nlle-Orléans.
Le plus vaste stock de: Boucauts pour le sucre, Barillets, Barils pour la mélasse, Perches pour cercles, toujours en main et délivrés sans frais de drayage, et au plus bas prix du marché.
N. B.—Nous désirons entrer en relations d'affaires directes avec les négociants, les planteurs et les grocers.
R. J. BERBERY, Directeur et vendeur. CHAS. R. SCHOPFER, Trésorier.
2 nov—1m

Clef perdue.
Une clef de coffre-fort plate et d'une longueur de deux pouces, a été perdue jeudi dernier entre cinq et sept heures de l'après-midi, dans un des chars de la rue Dumaine. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui la rapportera aux bureaux de l'Abeille. 2 nov—3t

Whisky et Vins.
LE soussigné, étant l'agent d'une des plus importantes distilleries de l'Ouest, offre aux grossistes du Whisky, du Brandy et du Gin au prix de QUATRE-VINGT-CINQ cents le gallon, ainsi que l'Absinthe Suisse à 60 SOUS.
Il serait difficile de trouver, dans toute la ville, le même article au même prix. C'est en vue de la crise monétaire actuelle que je consens à ce grand rabais, car le prix, sur la place, est d'UNE PIASTRE LE GALON. [illegible], 17, entre Chartres et Levée.
PIERRE MARSEILLE.

131 RUE ROYALE, coin TOULOUSE 131.
Prêt sur gages.
A vendre à bas prix une quantité d'objets laissés pour compte, tels que: Montres, chaînes, diamants et bijouterie assortis et objets divers.
28 oct—1m CHAS. TESTART.

L'HIVER S'APPROCHE!
Voilà l'hiver, et chacun a besoin de remonter sa garde-robe. L'un a besoin d'un paletot, qui d'un gilet, celui-ci d'un habillement complet, celui-là d'autre chose, et tous veulent avoir du bon et à bon marché. [illegible] allez chez

C. LAZARD & Cie,
LES FAMEUX
Fabricants d'Habillements.
Ils ont en magasin un immense assortiment, le plus grand qu'on ait jamais vu dans le Sud, et consistant en:
HABILLEMENTS de toutes qualités et de tous genres.
CHAPEAUX de toutes sortes,
CHEMISES blanches et de couleur,
—ET—
HABILLEMENTS POUR ENFANTS,
Depuis l'âge de deux ans et demi.
Ainsi que des Malles, Valises, &c.
Venez tous et jugez par vous-mêmes, chez
C. Lazard & Cie,
Au coin des rues Ste-Anne et Vieille Levée.
Vous n'y trouverez que des employés polis et complaisants.

Charbon! Charbon! Charbon!
CHARBONS Pittsburg, anthracite et cannel de la Virginie—de la meilleure qualité—livrés dans tous les quartiers de la ville, au plus bas prix du marché.
W. G. COYLE & CO.
Bureau, No. 130 de la rue Gravier.
Dépôts: coin Julia et Water, coin Race et Levée.
5 nov—3t

Coal. Coal. Coal.
Pittsburg, Anthracite and Virginia Cannel Coal—of the best quality, delivered to all parts of the city, at lowest market rates, by W. G. COYLE & CO.
Office: 130 Gravier Street.
Yards: Corner Julia and Water; Race and Levee. nov5—3t

M. CHARLES GAULON vend du Charbon de Pittsburg et d'autres qualités, aux plus bas prix du marché. Son bureau est au No. 33 du Passage de la Bourse. Il invite les personnes qui n'ont pas encore acheté leur charbon à venir le trouver, car il promet de les satisfaire. 2nov—3m

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES
24 oct—1m A bon marché!

Maux d'yeux et Maux d'oreilles.
LE Dr. C. BEARD, OCULISTE,
INFIRMERIE D'ORLÉANS,
Au No 149 de la rue du Canal.
Consultations: de 9 à 3 heures. 11 oct—1m,PP.

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.
CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité [illegible]

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de [illegible]
A L'APPARTEMENT de MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix de Chaudières, ainsi que des GRILLES et de BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
R. T. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No. 18 rue Union.

GUIDE OF STYLE.
16 ......RUE ROYALE......16
L. DE COSTE donne avis au public de la ville et aux habitants de la campagne, l'ouverture de son nouvel établissement de DRAPERIES au No 16 de la rue Royale, entre Douane et Canal.
S'étant proposé d'établir une spécialité d'articles de premier ordre, il a lui-même, choisi, à Paris et dans les diverses manufactures d'Europe, un assortiment complet de tout ce que la mode offre de plus riche et de plus joli en Draperies, Cachemire, Soieries, Velours, Effets de fantaisie, et fournitures pour tailleurs. Tous ces articles proviennent directement des fabriques et peuvent, par conséquent, être vendus à des prix fort avantageux.
Les amateurs de belles étoffes sont tout particulièrement invités à venir examiner ce magnifique assortiment qui ne manquera pas de les satisfaire par la qualité de la marchandise [illegible]

[illegible] DE PIANOS ET D'ORGUES.
Le GRUNEWALD, [illegible] de la rue Baronne.
Le plus grand et le plus beau magasin [illegible]
CHAQUE PIANO EST GARANTI. [illegible]

MARCHANDISES NOUVELLES
T. MOREAU,
Coin Royale et Toulouse,
Vient de recevoir un assortiment sérieux de MARCHANDISES D'HIVER,
—entr'autres les articles suivants:—
Gants:
GANTS de PEAU—GANTS de CASTOR—GANTS de LAINE—GANTS de DRAP—pour hommes, pour dames, fillettes et enfants.
Lainages:
MANTEAUX pour enfants; CHALES pour dames; NUBIAS, CAPELINES, ECHARPES, FICHUS, CRAVATES, SORTIES de THEATRE, GUETRES, BAS et CHAUSSONS laine pour enfants.
Parfumeries fines:
EAUX de COLOGNE, EAUX de TOILETTE, EAU de PARIS, SAVONS, HUILES, POUDRES, POMMADES, EXTRAITS, ROUGES et BLANCS de THEATRE, &c. &c. &c.
Articles d'hommes:
CHEMISES, FAUX COLS, CHAUSSETTES, CALEÇONS, GILETS de PEAU, CRAVATES, MOUCHOIRS, FOULARDS, BRETELLES, PARAPLUIES, CANNES, &c., &c., &c.
Articles pour dames:
PEIGNES-CHIGNONS écaille, haute nouveauté; FLEURS d'ECAILLE, BIJOUTERIE, EN-TOUT-CAS élégants, BAS FRANÇAIS, JARRETIÈRES, MERCERIES de toutes sortes, RUBANS, VELOURS, FRANGES, GALONS, PASSEMENTERIES, CORSETS, BOUTONS, CEINTURES, LAINES, &c., &c.
CHEVEUX DANGUY, de toutes longueurs et de toutes nuances.—L'attention des Coiffeurs est spécialement appelée sur cet assortiment de cheveux.—Reçu également les FOURNITURES pour COIFFEURS.
EN DEBALLAGE!!
JOUETS D'ENFANTS, VELOCIPÈDES ET VOITURES.
PORCELAINES ET CRISTAUX.
ARTICLES DE FANTAISIE.
PRIX DE CRISE,
CHECKS certifiés pris au PAIR.
29 oct—3m PP

HÉBERT & Cie,
30, Rue de Chartres (coin Bienville),
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
RÉDUCTION de 25 pour cent sur les prix des LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX;
Une forte remise sera faite aux acheteurs à la douzaine.
Collection complète d'Ouvrages pour la jeunesse tels que:
LA BIBLIOTHÈQUE ROSE (histoires amusantes et morales, &c.)
LA BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES (Ouvrages mis à la portée de tout le monde).
La collection complète des Ouvrages publiés par la maison MAME & FILS, de Tours—comprenant plus de 1500 volumes pour la jeunesse.
PLUMES, PORTE-PLUMES, PAPIERS ECOLIERS, ARDOISES, CRAYONS, &c., &c.
Assortiment complet de Romans des meilleurs auteurs français.
Collection de l'Encyclopédie Roret.
ARTS ET METIERS.
Reçus par la barque "Prince Napoléon", 20,000 rouleaux de PAPIERS PEINTS.
Aussi, par le steamer "Liberty", de Baltimore 15,000 rouleaux PAPIERS PEINTS américains, des meilleures fabriques,—le tout pour être vendu à des prix très réduits.
—Agence des journaux suivants:—
Le COURRIER DES ETATS-UNIS, New-York, le MESSAGER FRANCO-AMERICAIN, New York; l'ILLUSTRATION, le MONDE ILLUSTRÉ, le MONITEUR DE LA MODE, la MODE ILLUSTRÉE, et de tous les Journaux Français de Sciences, Modes, Littérature, &c., de Paris.
—Grand assortiment de—
REGISTRES, PAPIERS A LETTRES ET D'ARTICLES POUR BUREAUX.
STATIONERY.
Maison de commission à Paris, 12, rue Monthyon, sous la direction de M. E. HEBERT.
HÉBERT & Cie, 30, rue de Chartres, coin Bienville.

Av.s.
MR. ADOLPHE UNNA s'est retiré, aujourd'hui, de la maison JACOB GUGENHEIM & Co., au No. 37 de la rue Bienville. Les autres associés continuent le même genre d'affaires, au même local et sous la même raison.
JOS. GERNSBACHER, JAC. GUGENHEIM, ADOLPHE UNNA.
Nlle-Orléans, 1er novembre 1873.

90,000 CIGARES du pays, à vendre par VINCENT & CO., 62 et 64, rue Douane.

ON DEMANDE
que chaque ménagère du pays fasse l'essai de la POUDRE LEVAIN PARAGON, de C. H. Collins, garantie la plus pure et la plus forte qui ait jamais été offerte au peuple. Demandez à votre grocer le PARAGON et quand vous l'aurez essayé, vous n'en voudrez pas d'une autre. Dépôt, pour la vente en gros, No. 36 de la rue Tchoupitoulas.

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.
Nous montons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos balances d'habitations construites. Elles répondent à un besoin qui se faisait sentir parmi les planteurs: elles mettent le sucrier, ainsi que le propriétaire de la canne, à même de savoir quelque chose du poids d'un chargement de cannes et de se faire une idée de la quantité de sucre que produit la terre.
Ceux qui achètent des récoltes des petites habitations peuvent les acheter au poids.
Des centaines de ces balances sont employées, actuellement, sur les habitations de Cuba: beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui.
Nos balances sont trop bien connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts à remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.
FAIRBANKS & CO.
W. B. BOWMAN, agent,
Au No 53 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 8 oct—3m.

MADAME GROUX,
LA célèbre costumière, a transféré son magasin du No. 78 de la rue Conti, au No. 60 de la rue Dauphine, entre les rues Conti et Bienville, local plus avantageusement situé, plus beau et plus agréable. Elle sera heureuse d'y fournir à ses nombreux amis et clients des costumes de fantaisie, des costumes de bals masqués, des 'Domino', et une variété de tout ce qu'il y a de plus recherché dans ce genre. N'oubliez pas le No 60 de la rue Dauphine. 3 oct—3m

JULIUS LOEFFLER,
42..........RUE ROYALE..........42
POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.
Il se charge de rebronzer et redorer les installations de toute espèce.
Son travail est garanti.

F. BOUMARD,
167..........Rue du Canal..........167

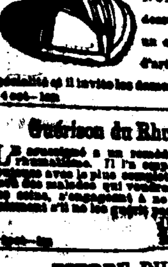

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir sa manufacture de CORSETS, de [illegible] et de TOURNURES à l'adresse ci-dessus. Il a en magasin un stock frais et varié d'articles concernant sa spécialité et il invite les dames à venir l'examiner. 4 oct—1m

Guérison du Rhumatisme.
LE soussigné a un remède certain contre le rhumatisme. Il l'a employé très souvent et toujours avec le plus complet succès. Il se charge des malades qui voudront bien se confier à ses soins, s'engageant à ne point demander de paiement s'il ne les guérit pas.
JEAN VIDAL, [illegible] Vieille Levée.

PIERRE DUFORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES,
A l'honneur d'informer le public que [illegible]

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE R. TURPIN,
93...Rue Vieille-Levée...93
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair).
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, &c.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. F. Diehl.
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

PAPIERS PEINTS.
GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
Mme Vve H. HABERT,
100......RUE DE CHARTRES......100
ANNONCE respectueusement à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a reçu d'Europe et du Nord, UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS PEINTS de toutes sortes, Ciels de lit, Devants de cheminée, Rosaces, Gorges, Bordures, Décors de tous genres, et qu'à partir de LUNDI 6 COURANT, et en raison des circonstances, elle vendra tous ses papiers à une réduction de prix extraordinaire qui défie toute concurrence.
Les propriétaires sont invités tout spécialement à venir visiter ce bel assortiment; ils pourront se convaincre aisément du bon choix de ces papiers et DE LA MODICITÉ DES PRIX.
Tout travail, tout ouvrage entrepris par la maison H. HABERT sera garanti donner toute satisfaction; le collage des papiers sera fait à raison de 20 sous le rouleau.

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Bureau, No. 111 de la rue Gravier.
Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.
Actif..........$803,454 61
A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.
DIRECTEURS:
Henry Abraham, N. A. Baumgarden, Ch. Engstfeld, Henry Gogreve, Louis Lombard, C. H. Miller, Frank Roder, W. B. Schmidt, Isaac Scherck, J. H. Schwartz, A. Eimer Bader, F. Del Bondio, M. Frank, Hy. Heller, J. H. Keller, Theo. Lilienthal, L. Rickert, Louis Schneider, Louis Schwartz, J. Keiffer.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY,
Au Coin des rues Carondelet et Gravier.
Nouvelle-Orléans.
SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur des Agences.
TURIAF DUPRE, Agent général pour la ville.
DIRECTEURS:
John I. Adams, R. J. Hart, David Wallace, George A. Fosdick, Edward Rigney, John Henderson, Charles Cavaroc, A. Thompson, Sam'l M. Todd, R. B. Briggs, James I. Day, W. B. Schmidt, Alexander Marks, R. A. Tyler, J. B. Camors, Jos. Ellison, E. H. Fairchild, S. Cambon, C. E. Girardey, Wm. Henderson, Wm. P. Harper.

Sun Mutual Insurance Company
61 CAMP STREET.
Capital payé..........$500,000
Actif à sa valeur au comptant..........[illegible]
Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.
Dividendes sur les primes participantes de l'année 1873, payés comptant, TRENTE POUR CENT.
Cette "ancienne" et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIERES aux taux les plus bas. Elle règle promptement toutes les pertes aux conditions les plus favorables.
DIRECTEURS:
John G. Gaines, R. J. Hart, Henry Renshaw, Hugh Wilson, I. N. Marks, Charles Macready, W. R. Seymour, Richard Flower, R. W. Taylor, J. C. Morris, G. M. Bayly, James Byrnes, J. L. Harris, Lionel C. Levy, W. B. Schmidt, L. Alcus, R. B. Wheelock, L. H. Joseph, Scott McGehee, George Jonas.
JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

The Freedman's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS:
No 182 Rue du Canal,
ENCOIGNURE DRYADES.
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 6 à 8 heures.
L'intérêt alloué est de Six pour Cent.
C. D. STURTEVANT, Caissier. HENRY RACAS, Assist. Caissier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

Cinquante mille piastres
SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.
4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

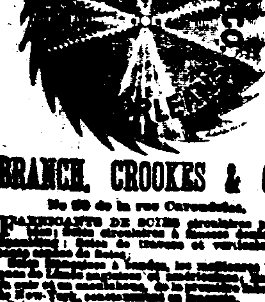

BRANCH, CROOKES & Co.,
No 20 de la rue Carondelet.
FABRICANTS DE SCIES circulaires [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 5 NOV.—CLASSE No 263.
61 50 66 39 28 36 55 70 33 8 29 11 49 20
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 5 nov. 1873.
H. PERALTA, [illegible], Commissaires.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance La Salamandre—5 novembre 1873.—Une assemblée générale des actionnaires de la compagnie d'assurance contre l'incendie "La Salamandre" aura lieu, dans ses bureaux, rue Royale No [illegible], le jeudi 11 décembre prochain (1873), à dix heures de l'après-midi, dans le but de prendre en considération les affaires de la dite compagnie et d'adopter les mesures qui pourront être jugées opportunes.
CHAS. ROMAN, Président. JULES LE MOINE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House.—Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1873.—La Charte de cette Compagnie ayant été amendée, dans le but de réduire son capital de un million à cinq cent mille piastres, les actionnaires sont respectueusement invités à se rendre à ses bureaux, No. [illegible] rue Royale, pour échanger leurs certificats d'actions contre ceux de la nouvelle émission.
Par ordre du président. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Bureaux de New Orleans Mutual Insurance Association.—22 octobre 1873.—Une assemblée générale des Actionnaires du "New Orleans Mutual Insurance Association" sera tenue à ses bureaux, No 102 rue du Canal, le JEUDI, sixième jour de novembre prochain 1873, à dix heures du matin, à l'effet de prendre en considération les affaires de la dite Association et d'adopter telles mesures qui leur paraîtront convenables en l'état des choses.
C. CAVAROC, Président. G. LANAUX, Secrétaire. 22 oct—au 6 nov

Bureau de New Orleans Mutual Insurance Association.—Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1873.—Une assemblée générale des actionnaires du New Orleans Mutual Insurance Association sera tenue au bureau, No 102 rue du Canal, le LUNDI [illegible] jour de novembre prochain, à l'effet de voter sur les expédients de réduire le capital de la dite Association.
G. LANAUX, secrétaire.

AVIS.—Le Bureau du Receveur du NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION a été transféré de l'ancienne bâtisse de la Banque au No [illegible] de la rue Carondelet, au premier.
JOHN COCKREM, Receveur.
Nlle-Orléans, 21 octobre 1873.

SOUSCRIVEZ
—AU—
Directory de la Nouvelle-Orléans,
—DE—
SOARDS,
POUR 1874,
ET PUBLIEZ-Y VOS ANNONCES.
Il contient un GUIDE DES RUES d'après les relevés officiels, ainsi que tous les changements. On y trouvera les rues de traverse et le numéro de chaque encoignure—ce qui en fait un excellent ouvrage de référence valant à lui seul le prix du Directory.
Cette publication sera PRÊTE ET LIVRÉE VERS LE 1ER JANVIER 1874.
ON LA GARANTIT COMPLÈTE ET EXACTE
Etant un citoyen de la Nlle-Orléans (ce que n'est pas l'ancien éditeur, Edwards, qui demeure à Chicago), mes intérêts sont les siens et je ne négligerai rien pour satisfaire les négociants, dont je sollicite les souscriptions et les annonces. Les agents se présenteront à eux.
31 oct—1m L. SOARDS, Editeur.

Propriétés à vendre et à louer.

Magasin à louer.
A louer, un magasin à 3 étages, rue Decatur (Vieille Levée), entre St Louis et Conti, No 83, occupé maintenant par J. Milne, et livrable le 15 novembre. C'est un excellent emplacement pour le commerce des denrées de la campagne. S'adresser à E. NAUTRÉ, 79 rue Bienville.

A Louer.
UN APPARTEMENT meublé, No. 117 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne. L'appartement se compose d'un salon, d'une chambre à coucher et d'un cabinet avec galerie. Le locataire aura l'usage de la cour et de la cuisine. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Vendre.
A des Conditions Avantageuses.
LA GRANDE PENSION FRANÇAISE ET CAFÉ située au Marché aux Poissons, à Galveston (Texas). Pour les conditions, s'adresser, par lettres, à M. PHILIBERT, au coin des rues Strand et Vingtième, Galveston (Texas).

A LOUER,
A bon prix à un bon locataire, la belle résidence en briques et à trois étages, No [illegible] de la rue Royale, entre les rues St-Philippe et Dumaine. Elle vient d'être réparée et a toutes les améliorations modernes. Possession immédiate. S'adresser à T. DANZIGER & SONS, No [illegible] de la rue du Canal, entre Bourgogne et Rempart.

A Louer.
LA MAISON située rue du Quartier No 20, entre Bourbon et Dauphine. Prix: $20 par mois. S'adresser rue de l'Esplanade, No. 94, ou au bureau de l'ABEILLE.

A LOUER,
LA MAISON NEUVE, face à la Place Washington, No 31 rue des Français, de 9 pièces, salle de galerie, corridors, gaz, water works, citerne, etc.—Et: La maison à véranda No 288 rue Royale de 17 pièces, avec gaz, water-works, citerne, &c. S'adresser 288 rue Royale.

A Louer.
A DES CONDITIONS très avantageuses, à de bons locataires, la demi-maison No [illegible], près Villeré; le cottage No [illegible], Robertson, près Royale, la maison coin Urquhart et Prieur; les magasins Nos 37 et 39, rue Front, près Poydras. Le tout en bon état avec gaz, hydrante, cuves, &c. S'adresser à MANUEL ELLIOT, rue Toulouse, No 70, près Royale.

A Vendre.
A DES CONDITIONS TRÈS LIBÉRALES, UN "RESTAURANT ET CAFÉ" situé rue d'Orléans, Nos. 179 et 181, en face du Marché Tremé. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Louer.
Le magasin avec logement situé au coin des rues Chartres et Conti. Le dit magasin a été loué pour une grocery pendant les douze dernières années. S'adresser au No 21 rue des Remparts, de 7 à 8 heures du matin et de 2 à 4 heures P. M.

A Louer.
POUR LE 1er OCTOBRE: Une grande MAISON neuve, avec gaz, cuve et water works, située rue des Ursulines, entre Remparts et St. Claude. S'adresser rue Bourgogne No 219, entre les rues St-Philippe et Dumaine.

Bonne occasion.
GROCERIE avec installation à vendre ensemble, ou séparément, au gré de l'acheteur, située [illegible] rue Poydras, en face du marché. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Vendre,
POUR CAUSE DE DÉPART—Une GROCERIE, bien achalandée, située dans un des meilleurs quartiers du second District. Pour les conditions, s'adresser à J. CAMBON & CO., rue Vieille Levée entre Bienville et Conti.

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE connue sous le nom de "[illegible]", situé au No 14 de la rue St-Philippe. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

RÉOUVERTURE DU
RESTAURANT ST-LOUIS,
Actuellement Restaurant
BÉNÉCHAUD,
77..........RUE ST-LOUIS..........77
Entre les rues Bourbon et Royale.
LE propriétaire informe ses amis et le public en général qu'il ouvrira le Restaurant SAMEDI PROCHAIN, 11 OCTOBRE.
Chambres meublées, avec la pension, par jour, par semaine ou par mois, à des prix [illegible]
La Maison et le Restaurant seront tenus [illegible]
Une attention particulière sera apportée aux Bals, Soirées ou Réunions de famille.
B. F. BÉNÉCHAUD.

Restaurant Cosmopolitain,
22 et 24.......RUE ROYALE.......22 et 24
Entre les rues Canal et Douane.
[illegible]